

VIVRE A MOUTHIER

Sur Boëme

BULLETIN

d'information locale
édité sous la
responsabilité
du
Conseil Municipal
de
Mouthiers sur Boëme

N° 143
Novembre 1995



La crèche familiale

Le mot du Maire

Nous accueillons depuis quelques semaines deux nouveaux commerçants sur notre marché du jeudi matin et nous en sommes ravis.

Par manque de place, ces installations ont été faites sur le parvis de l'église, ce qui ne pouvait qu'être provisoire (que se passerait-il en cas de cérémonie le jeudi matin ?)

Les emplacements complémentaires sur le lieu actuel sont impossibles et interdisent donc le développement de notre marché, développement qui serait pourtant bénéfique à tous, clients, commerçants sédentaires et non sédentaires.

Le conseil municipal, désirant favoriser l'animation commerciale et soucieux d'y parvenir sans augmenter les problèmes de circulation ou de stationnement, a décidé le transfert de notre marché local du jeudi sur la place du Champ de Foire.

Quoi de plus naturel que de redonner à ce lieu sa destination initiale. L'aménagement semble beaucoup mieux adapté aux besoins de chacun :

- stationnement pour les clients
- point d'eau pour le nettoyage
- prise électrique pour les commerçants.

Le dimanche matin, le marché sera maintenu place de l'Eglise, les commerçants étant moins nombreux ce jour là.

Notre souhait serait bien évidemment que le marché du dimanche matin soit plus important pour permettre aux consommateurs, libérés de leurs activités professionnelles, de venir plus nombreux profiter d'une animation commerciale plus grande.

Nous devons tout faire pour la pérennité de nos commerçants locaux et nous sommes persuadés que le développement des marchés peut nous aider dans cette voie.

Cécile FORGERON

Sommaire

Le Conseil Municipal de septembre	p 2
Etat Civil	p 2
Gros Plan :	p 3
- Le trésorier Communal	
- Le budget supplémentaire	
Intercommunalité	p 3
Rencontre	p 4
ASBCE	p 5
Parents d'élèves	p 5
Agenda	p 5
MJC Infos	p 6
La crèche Familiale	p 6
Cyclotourisme	p 7
SCM Foot	p 7

SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE

• BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (voir Gros Plan "Budget supplémentaire")

Celui-ci permet de ré-ajuster les dépenses et les recettes en cours d'année. Il prend en compte l'excédent de gestion constaté en 1994. Ainsi le budget supplémentaire 1995 permet :

En fonctionnement

- de dégager environ 406 000 F pour les investissements
- d'augmenter la subvention à la Caisse des Ecoles de 80 000 F
- de financer pour 65 500 F de travaux et services extérieurs.

Par contre les frais de gestion générale sont diminués d'environ 30 000 F, les impôts et taxes payées par la commune de 19 000 F.

Lors de sa séance du 10 mars 1995 le Conseil Municipal avait inscrit 30 000 F en dépenses imprévues pour faire face à l'éventuelle augmentation des contributions communales à la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL). Le gouvernement ayant maintenu cette ponction (voir bulletin n°141) il convient de transférer ces 30 000 F de dépenses imprévues vers la ligne budgétaire "charges sociales".

En investissement

La renégociation de deux prêts du Crédit Agricole (voir bulletin n° 142) et le vote d'un emprunt de 140 000 F amènent à corriger les chapitres "emprunt" tant en recettes et qu'en dépenses.

• INDEMNITÉS DU RECEVEUR (voir Gros Plan "Le Trésorier Communal")

Les indemnités de préparation des documents budgétaires sont arrêtées à 300 F pour l'exercice 1995. L'indemnité spéciale de gestion sera versée au taux de 100% pour les six années à venir.

• MACHINE À AFFRANCHIR

Le Conseil décide de changer de fournisseur pour la location de la machine à affranchir le courrier municipal. C'est la société NEOPOST qui nous fournira la nouvelle machine (plus pratique que la précédente) pour un tarif de location de 2 135 F HT par an. (contre 2 698 F HT pour l'ancien contrat avec la société SECAP).

• LOCATION LOCAL, PLACE DU CHAMP DE FOIRE

Le Conseil Municipal décide de louer en l'état et à titre précaire, à M. Thierry BLAIS, une partie de l'immeuble désigné ci-dessus pour y installer un labo photo, à compter du 6 octobre 1995, et pour une durée limitée à un an, pour un montant mensuel de 1 000 F (Mille Francs).

Le Conseil décide de faire établir un bail de location précaire authentique devant notaire.

• DEMANDE DE SUBVENTION

Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la demande formulée par le Lycée Professionnel de Sillac à Angoulême concernant l'octroi d'une subvention destinée au financement d'un échange pédagogique avec le Canada pour un élève domicilié à Mouthiers. Appliquant la règle fixée lors du budget 95 qui prévoit que seuls les handicapés pourront solliciter une aide, le Conseil rejette la demande du LEP de Sillac.

• MARCHÉ

Madame le Maire présente au Conseil Municipal la demande de Madame Catherine BRIGELL, commerçante en tissus à Angoulême, qui désire participer aux marchés et foires de Mouthiers. Elle rappelle qu'actuellement, le marché a lieu les jeudis et dimanches matins, place de l'Abbé Joly.

Le jeudi, tous les emplacements disponibles sont occupés et l'installation d'un nouveau commerçant est impossible.

Le Conseil Municipal propose de transférer le marché du jeudi sur la place du Champ de Foire et de maintenir le marché du dimanche place de l'Abbé Joly, les commerçants étant moins nombreux ce jour là.

Le Conseil charge Madame le Maire de consulter les commerçants concernés et de répondre à Madame Brigell en fonction du résultat de cette consultation.

• LETTRE DES ELUS AGENTS EDF-GDF

Les élus agents EDF - GDF inquiets des projets de la commission européenne en matière d'ouverture des marchés de l'énergie à des producteurs autres que les sociétés publiques demande au Conseil Municipal d'agir auprès du gouvernement pour qu'il intervienne auprès de la commission.

Le Conseil Municipal confirme son accord sur la nécessaire péréquation des tarifs à l'échelon national afin de maintenir l'égalité d'accès à l'électricité pour les consommateurs. Il entend également souligner l'intérêt d'une diversification des modes de fabrication de l'électricité mise en œuvre par d'autres industriels ou même des collectivités locales. Une réponse sera donnée en ce sens aux agents EDF - GDF.

GROS PLANS

" LE TRÉSORIER COMMUNAL "

Depuis Napoléon 1^{er}, les finances publiques sont organisées selon le principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable. Les élus locaux ne doivent pas manipuler l'argent public. Cette manipulation est réservée aux fonctionnaires du Trésor Public (pour Mouthiers, il s'agit du Trésorier de Blanzac, Monsieur Paul GUYONNET) Ces fonctionnaires subissent pour ce faire un certain nombre de contraintes (responsabilité sur leur fortune personnelle) et bénéficient d'un certain nombre d'avantages (rémunérations annexes...) . L'élu vote le produit des impôts locaux (donc leurs taux) mais c'est le Trésor Public qui encaisse et qui est rétribué sur le budget commu-

nal pour ce travail (soit un peu moins de 4 000F par an pour notre commune). L'élu décide des dépenses mais c'est le Trésor Public qui paie réellement. L'élu émet des mandats qui permettent aux fournisseurs de services et de biens, d'être payés par le Trésor. Bien entendu le comptable du Trésor procède aux vérifications prévues par les lois et règlements. Depuis les lois de décentralisation, l'ordonnateur (le Maire) peut réquisitionner le comptable, c'est à dire l'obliger à payer. Dans ce cas, ce dernier est alors dégagé de ses responsabilités vis à vis notamment du contrôle exercé par la Chambre Régionale des Comptes.

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

A l'énoncé de ces deux appellations, on pourrait croire que la commune a deux budgets. Ce n'est évidemment pas le cas. Mais pour des raisons de calendrier le BUDGET communal est voté en deux temps :

1 - Le BUDGET PRIMITIF (qui doit être adopté avant le 31 mars) détermine les principales dépenses et recettes (dont les impôts locaux).

2 - Le BUDGET SUPPLÉMENTAIRE est lui voté après l'examen et l'approbation du COMPTE ADMINISTRATIF de l'année précédente. Celui-ci qui fait généralement apparaître un excédent, permet alors d'ajuster les recettes et les dépenses de

l'année. Cet ajustement tient également compte des événements et des besoins survenus depuis le début de l'année. Cependant le Conseil Municipal peut procéder, en cours d'année, à des corrections partielles sur tel ou tel point du budget ; il s'agit alors de DÉCISIONS MODIFICATIVES.

Le COMPTE ADMINISTRATIF évoqué plus haut, retrace l'ensemble des opérations d'une année. Il permet d'examiner ce qui a été effectivement réalisé par rapport à ce qui était prévu. Sorte de photographie de l'exercice écoulé, il ne peut pas être modifié au moment du vote qui doit intervenir avant le 1^{er} octobre.

PARLONS-EN...

Saisi par Madame Michaud, Conseiller Général et Régional, Présidente de l'Association des Maires de Charente, d'une demande de soutien à l'action du Président du Conseil Général à propos du TGV, le Conseil municipal de Mouthiers a choisi de surseoir à une réponse favorable inconditionnelle. S'il apparaît à tous les élus municipaux qu'il est nécessaire que le TGV continue à passer en Charente, il nous faut être sûrs, pour l'avenir de notre département, qu'il s'y arrête aussi.

Or la médiatisation du dossier sur le seul aspect du tracé fait l'impasse sur la desserte locale, sur le coût à la charge des collectivités locales et sur les conséquences environnementales locales d'un projet à vocation internationale. C'est donc une réponse prenant en compte tous ces aspects que le Conseil Municipal de Mouthiers examinera lors de sa prochaine réunion.

INTERCOMMUNALITÉ

Lors de sa réunion du 20 octobre à laquelle participaient pour Mouthiers, Mesdames Porte et Vallat, Messieurs Barbe, Pontini, Bossard et Révéreault, le Conseil de la Communauté de communes CHARENTE-BOËME-CHARRAUD a décidé :

- de soumettre à l'examen d'une commission ad-hoc, l'établissement d'un cahier des charges concernant la collecte des ordures ménagères dans la communauté. Ce dossier fait désormais partie des compétences communautaires. Mesdames Forgeron et Porte ainsi que monsieur Révéreault représenteront notre commune.

- conformément à ses statuts, de lancer la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement. Pour ce faire, il a confié à la Direction Départementale de l'Agriculture une mission de consultation d'entreprises spécialisées, pour réaliser une étude des sols, des effluents à traiter. Cette étude devra préciser, en fonction des sols, le mode de traitement des eaux usées, en assainissement autonome ou collectif.

- de faire réaliser au profit de chacune des quatre communes, l'informatisation du cadastre. E.D.F. France Télécom, le Syndicat d'électrification, la DDE, intéressés par cette informatisation apportent un soutien financier à cette opération dont le coût maximum, pour la communauté, serait d'environ 22 000 F.

- d'acheter à la commune de ROULLET-ST ESTEPHE, les terrains nécessaires pour la réalisation de la zone d'emploi communautaire. La communauté achètera ces terrains au prix de 34,22 F le m². Après divers aménagements, ces terrains seraient mis en vente au prix de 50 F/m².

Ce projet d'1,5 millions de francs a fait l'objet d'une demande de financement européen.

Etat Civil

Naissances

- Le 30 septembre, Alixia POTIER, 60, rue de la Boëme
- Le 20 octobre, Maxence MILAN, 10, allée des Genévriers

Décès

- Estelle SIMONET, épouse CLENET, 5, rue des Lavois, décédée le 23 septembre, à Mouthiers.
- Marcel JEAN-LOUIS, Les Sicauds, décédé le 29 septembre, à St Michel



RENCONTRE

Nous inaugurons aujourd'hui une nouvelle rubrique "RENCONTRE". Elle doit nous permettre, au cours des prochains mois d'aller à la rencontre de ceux qui, élus, personnels municipaux, ou responsables associatifs, préparent et réalisent les projets dans notre commune.

En nous disant, ce qu'ils font, ce qui ils sont, ils témoigneront du dynamisme de Mouthiers. Ils nous dévoileront les initiatives nouvelles pour assurer le développement continu de notre commune. Pour démarrer cette rubrique, nous avons rencontré Elyane Porte.

Elle a 47 ans Elle est déléguée régionale dans une Caisse de retraite. Elle habite au Rosier. Elle est premier adjoint au maire, et responsable de l'action sociale.



Vivre à Mouthiers : Quelle est concrètement l'action sociale à Mouthiers ?

Elyane PORTE :

"Traditionnellement l'action sociale a d'abord été l'aide sociale aux nécessiteux. Aujourd'hui la crise n'épargne personne. Cependant les besoins d'interventions concernent d'abord des chômeurs, des jeunes adultes coupés de leur famille, des personnes divorcées, et bien sûr des personnes âgées. C'est souvent l'assistante sociale du secteur qui nous signale des cas de personnes domiciliées à Mouthiers. Parfois également ce sont les administrateurs du C.C.A.S. (voir encadré) qui sont saisis directement de tels cas. Après examen de leur dossier par le CCAS, ces personnes qui ne bénéficient pas d'un soutien extérieur, perçoivent une aide directe sous forme d'un bon d'alimentation, d'essence ou de la prise en charge d'une dépense qu'elles ne peuvent pas financer elles-mêmes. Il nous arrive par exemple de régler des primes d'assurances d'un véhicule indispensable pour que la personne concernée puisse se déplacer pour suivre un stage, chercher un emploi ou tout simplement assumer les charges de familles... Ces aides directes prennent

parfois la forme d'avances remboursables accordées dans l'attente de l'arrivée de ressources en retard de versement. Toutes ces aides que je viens d'évoquer sont subventionnées par les communes. Mais le Département finance d'autres aides, comme l'aide médicale, qui prévoit la prise en charge des dépenses dont certaines personnes ne peuvent s'acquitter, faute d'une mutuelle complémentaire. Ces dossiers, comme ceux de l'aide aux repas pour les personnes âgées qui n'ont que le minimum vieillesse, et qui résident au Foyer Résidence, sont instruits par Madame BRAULT (permanence chaque mercredi après-midi au F.P.A.). Par ailleurs, à Mouthiers, nous travaillons en étroite collaboration avec les associations. Ainsi le Secours Populaire nous apporte une aide



précieuse en intervenant matériellement auprès des personnes et des familles. Avec l'ADMR (Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural) les interventions concernent plutôt les personnes âgées.

Vivre à Mouthiers :

- Justement à Mouthiers, il existe un Foyer de Personnes Âgées géré par le CCAS. En quoi s'agit-il d'action sociale.

Elyane PORTE :

" Ouvert en novembre 1987 il accueille, depuis, 45 personnes. A la différence des

autres Foyers charentais pour personnes âgées, il offre une vraie indépendance pour la personne âgée résidente qui le désire : aucune obligation de prendre les repas au restaurant collectif, possibilité de conserver son animal de compagnie. Par ailleurs, l'embauche d'une infirmière, puis d'une gardienne de nuit, a traduit la prise en compte du vieillissement de nos résidents. Il faut également souligner que cet établissement, en gestion publique, ne coûte rien à la commune mais a bien répondu à la demande locale d'hébergement ; aujourd'hui 80 % des résidents habitaient Mouthiers avant leur déménagement au F.P.A. Notons également que huit employées et quatre stagiaires y travaillent aujourd'hui.

Vivre à Mouthiers : - De quoi sera faite l'action sociale communale au cours des prochaines années ?

Elyane PORTE :

" Notre volonté, c'est de continuer à répondre aux situations d'urgence et de détresse. Mais ce que nous rechercherons sera la coordination des actions avec les différents partenaires locaux : la MJC Centre social, le centre de formation Défi 16, les associations locales, les travailleurs sociaux. Cette coordination pourrait, dans un premier temps, prendre la forme d'une commission municipale ouverte. L'objectif étant de faire que chaque habitant, quelque soit sa situation, soit un citoyen actif dans sa commune.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

C'est un établissement public rattaché à la commune. Il est administré par un Conseil d'Administration présidé par le Maire, composé de six membres du Conseil Municipal : Elyane PORTE, Josette MANANT, Albert BOUREAU, Bernard GERVAIS, Sylvie MENIGHINI, Raymonde VALLAT et de six membres nommés par le Maire : René DENEPOUX, Gillette PERRIN, Marie-France ANICET, Jacques DEDIEU, Jean-François VIGNAUD, Annie ROUSSEAU.

VOUS CHERCHER UN EMPLOI, UNE FORMATION, L'ASBCE VOUS ATTEND !!!

ASSOCIATION BOEME CHARRAUD EMPLOI

CHARGÉE DE MISSION CATHERINE RAFFIER

- Structure d'accueil pour demandeur d'emploi
 - Aide à la recherche d'emploi
 - Offres d'emploi déposées à l'association
 - Accès aux offres d'emploi ANPE sur minitel
- Relais Mission Locale pour accueil public jeunes - Correspondant CFI
 - Orientation, accompagnement et suivi des jeunes
 - Informations diverses
 - Contrats de travail
 - Aide à l'embauche
 - Informations sur les formations existantes
 - Rédaction de CV sur matériel informatique
- Relais avec services sociaux, mairies et centre social

ACCUEIL

Tous les jours
sauf le mercredi matin
et le vendredi après-midi

Siège de l'association :
Mairie de Vœuil - ☎ 45 67 97 20
Permanences :
MJC Centre Social de Mouthiers :
☎ 45 67 84 38
les lundis matins 13.11.95
27.11.95
11.12.95

LA RENTRÉE DU CONSEIL LOCAL DE PARENTS D'ÉLÈVES

Après quelques jours d'inquiétude, les parents d'élèves se sont réjouis de la réouverture de la 4^{ème} classe de maternelle et du retour de Michèle LHOMME.

Le 13 octobre, plus de 60% de parents de la maternelle et près de 50% de ceux de l'école élémentaire ont renouvelé leur confiance aux membres du Conseil Local FCPE pour les représenter Conseils d'écoles. Merci à eux. Ces résultats montrent que les parents sont capables de se mobiliser lorsqu'ils craignent un danger pour l'école. Pour maintenir cette 4^{ème} classe à la prochaine rentrée, nous aurons besoin de l'aide de tous les parents et d'un partenariat toujours de qualité avec la municipalité et les enseignants. Dès à présent, chacun peut essayer d'attirer de nouvelles familles, avec de jeunes enfants à vivre à Mouthiers. Cette année, le Conseil Local n'a plus de président. Mais un collectif plus large de personnes a accepté de prendre des responsabilités dans l'une ou l'autre des questions que nous rencontrons. N'hésitez pas à les contactez si vous avez une difficulté, une question ou une proposition.

Le 19 novembre, auront lieu nos désormais traditionnels jeux d'automne. Une occasion de se retrouver entre parents et enfants, amis et voisins, pour le plaisir de jouer, de se détendre, de se connaître. Venez nombreux.

PARMI LES MEMBRES DU COLLECTIF DES PARENTS D'ÉLÈVES.

Secrétariat :	Sophie CURMI	45 67 88 11
	Geneviève GENDRY	45 67 83 99
Trésorerie :	Francis CHAUVET	45 67 81 37
Menus :	M-Pierre GRENOT	45 38 23 65
	Annie RENARD	45 67 81 09
CVEJ :	M-Pierre GRENOT	45 38 23 65
Lien avec maternelle :	Muriel LAFFONT	45 67 88 75
Lien avec Ec. élémentaire :	N. LECHENE	45 67 85 73
Caisse des écoles :	M-Pierre GRENOT	45 38 23 65
	Carina GERVAIS	45 67 82 38
	Jean-Yves LE TURDU	45 67 88 48

et une vingtaine d'autres parents actifs.

Sur votre agenda...

NOVEMBRE

- 11 :** Célébration de l'Armistice
- 11 :** Repas du Football - Salle Polyvalente - 20 h 30
- 16 :** Cinéma : "Un hussard sur le toit" à la MJC Centre Social
- 17 :** Assemblée des Associations pour calendrier Mairie - 20 h 30
- 19 :** Jeux d'Automne Parents d'Elèves Salle Polyvalente - Après midi
- 23 :** Rencontre du Club des Aînés des 4 communes Salle polyvalente - Après-midi

DECEMBRE

- 6 :** Spectacle des Plateaux "Ma Solange" 20 h 30 - Salle polyvalente
- 9 :** Téléthon

“LE LIEN”

Qui est intéressé ?

- Par un atelier théâtre : pas pour être un acteur classique, mais pour se détendre, se faire plaisir en jouant, en improvisant en créant des scènes détournées du quotidien.
- Par un atelier sur le patrimoine : pour mettre en place des actions concrètes. Exemples : un rallye de découverte sur les 4 communes, la réalisation de fiches de découverte,....

Contact : Alain LARRIVE MJC Centre Social : 45 67 84 38

SORTIE D'AUTOMNE A LA CRECHE FAMILIALE



Les P'tits Loups sont sortis toucher du doigt l'arrivée de l'automne. Les Assistantes Maternelles et Anne-Marie les conduisent vers un endroit calme et ensoleillé. Là, ils descendent de voiture et posent leurs pieds sur un sol pas très uni mais... main dans la main, ils vont à la découverte.

Sur le chemin, Romane, radieuse, précède le groupe. Le vent léger souffle les cheveux de Pauline. Benoît enjambe les grandes herbes et tombe les mains en avant. Heureusement, Romain, de quelques mois son aîné, est là et l'aide à se relever. Quentin et Léa remplissent le petit panier de mousses et feuilles de chêne. Alexis découvre avec Nounou un champignon : on n'y touche pas, on regarde ! et déjà Marc, intéressé, arrive. Valentin cueille minutieusement une fleur jaune avec sa Tata. Coralie observe l'escargot collé sur la feuille qu'elle tient à la main.

Mélessande, dans la poussette, ne lâche pas la branche et sourit à l'approche de ses camarades. Léo touche la mousse humide et se frotte les mains en grimaçant. Axel, comme les autres enfants, est ravi par cette promenade.

La matinée s'achève dans une clairière autour des gâteaux d'anniversaire (des 2 ans de Pauline, Alexis et Romain).

Tous les “trésors” recueillis permettront d'adapter le décor de la crèche à la saison... à suivre...

Si vous souhaitez obtenir des renseignements sur la crèche familiale “Les P'tits Loups”, s'adresser à Mme Anne-Marie MARTIGNAC, Directrice de la crèche au n° de tél. : 45 67 84 88 55 bis, rue de la Boème - Mouthiers sur Boème



EXPOSITION PEINTURE

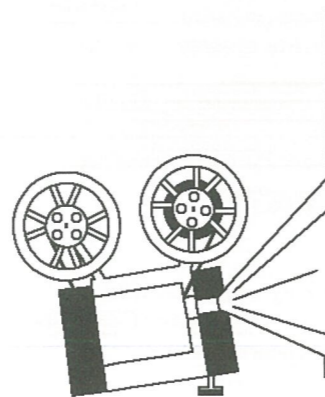


Eric HEHUNSTRE

Exposition du 19 novembre au 31 novembre
MJC Centre Social Jules BERRY
3, place de la Gare - MOUTHIER
© 45 67 84 38

CINEMA

LE 16 DÉCEMBRE
À 8 H 45 À LA MJC CENTRE SOCIAL



UN HUSSARD
SUR LE TOIT

CYCLOTOURISME : SORTIES NOVEMBRE 95



• Le 5 novembre à 8 h 30 : 68 km

Blanzac, Péreuil, Aubeville, Jurignac, Malaville, Châteauneuf, St Simeux, Mouthiers.
50 km : Séparation à Jurignac, Châteauneuf, Mouthiers.

• Le 12 novembre à 8 h 30 : 60 km

La Rochebeaucourt, Combiers, Rougnac, Dignac, Mouthiers.
40 km : Séparation à Villebois, Rougnac, Dignac, Mouthiers.

• Le 19 novembre à 8 h 30 : 60 km

Roulet, Sireuil, Vibrac, Jarnac, Segonzac, Châteauneuf, Mouthiers.
50 km : Séparation à Jarnac, Châteauneuf, Mouthiers.

• Le 26 novembre à 8 h 30 : 55 km

Charmant Bourg, Chavenat, Montmoreau, Jurignac, Salles Lavalette, Ronsenc, Mouthiers.
50 km : Séparation à Jurignac, Juillaguet, Mouthiers.

• Le 3 décembre à 9 h : 52 km

Chadurie Bourg, Chavenat, St Eutrope, Nonac, Blanzac, Mouthiers.

S.C.M. FOOT

ECOLE DE FOOT

C'est reparti et bien reparti...

Tous les mercredis de 14 h 30 à 18 h pour nos jeunes pousses !...

Les résultats de ce début de saison :

- **Les débutants** ont déjà participé à 3 plateaux (encadrés par C. Meslier et D. Pougeard) accompagnés par de nombreux parents.
- **Les Poussins et Pupilles** ont repris avec bonheur le chemin des stades.
- **Les Minimes** en entente avec Blanzac, souffrent un peu en ce début de saison.
- **Pour les Cadets**, tout va bien, l'effectif est jeune et ils progressent.
- **Les Juniors** font un bon début de saison d'autant plus que cette équipe est composée de nombreux 1^{er} année.
- **Chez les Séniors** après un début de saison difficile l'équipe A a trouvé un meilleur rendement.
- **La Réserve** doit mieux faire, malgré des résultats honnêtes.
- **L'équipe C** étonne mais vu les éléments qui la composent leurs bons résultats paraissent logiques.
- **Le Sport Loisirs** se porte bien, surtout pour la 3^{ème} mi-temps.

Installation :

Le Club grâce à ses recettes extra-sportives a pu acheter 5 projecteurs pour améliorer l'éclairage du stade. La commune prendra en charge le branchement, et nous la remercions.

LE DINER DANSANT

LE 11 NOVEMBRE À LA SALLE DES FETES À 20 H 30

Vous êtes tous conviés pour le grand soir avec une nouvelle animation et un repas attrayant dont vous trouverez le menu ci-dessous :

Galantine de volailles et sa garniture rémoulade
Papillote de saumon à la crème sur fond d'artichaut paysanne
Confit de canard et forestière de légumes
Salade - Fromages
Vacherin glacé au coulis de framboises
Café

Pour les inscriptions les contacts sont :

Jean ESCANDE :	45 67 97 42
Alain COMBEAUD	45 67 97 99
René POTIER	45 67 93 94
Richard BOREDON	45 67 97 57
Ludovic NANGLARD	45 67 82 62
Pierre DESVAGES	45 38 38 84

“Dernière minute” : Les Juniors en coupe Gambardella se sont qualifiés contre Landouge (limoges P4). L'équipe A passe le 3^{ème} tour en coupe du Centre Ouest.

THÉÂTRE

“Ma Solange, comment t'écrire”.

Monologue burlesque et plein d'humour, libertin et poétique... tiré de la vie de tous les jours...

MERCREDI 6 DÉCEMBRE À 20 H 30

À LA SALLE POLYVALENTE DE MOUTHIER.

Un spectacle décentralisé de la scène Nationale “Les Plateaux” organisé par la commune de Mouthiers

ENTRÉE : 80 F

HABITANTS DE MOUTHIER :

50 F ADULTES - 25 F JEUNES (- DE 18 ANS)

TELETHON

9 DECEMBRE 1995

L'APRES-MIDI :

Randonnées pédestres, VTT.

“Défi de Mouthiers”

Relais autour du stade - Tournoi de foot en salle

LE SOIR :

Soirée musicale : jazz, blues, rock, folklore charentais Programme prévu dans le prochain numéro.

Entreprise S. SIMÉONI

Maçonnerie - Couverture
Carrelage
Neuf et Rénovation
Plans - Devis

Le Brisset . 16440 Mouthiers
Tél. 45.67.92.26



Garage MANON Christian
AGENT RENAULT



La Croix Ronde - 16440 Mouthiers sur Boème

☎ 45 67 92 02

- Réparation toutes marques
- Prêt de véhicule pour toute intervention importante.

Metamorphose

Tél. 45 67 83 69

COIFFURE Hommes Dames Enfants

Une fois par mois une ESTHETICIENNE est à votre disposition au Salon "sur rendez-vous"

BOUTIQUE FANTAISIE

Centre bourg - Place Petite Rosselle
16440 MOUTHIER SUR BOËME

Dans votre commune

Chaussures

DEDIEU

ACHETEZ A MOUTHIER

Choix, prix et qualité

Tél. : 45 67 92 06



La Vieille
Etable



Restaurant ★★★ Motel ★★★

ON Y VIENT POUR LES REPAS D'AFFAIRES.
ON Y REVIENT POUR LES REPAS DE FAMILLE.

Salles de réunion, tennis, sauna, restauration adaptée.
PISCINE - SOLARIUM

Renseignez-vous sans engagement.

Les Plantes 16440 ROULLET - ☎ 45 66 31 75 - Fax : 45 66 47 45

CECILE FORGERON
TOUTES ASSURANCES

23, rue de la Boème
16440 MOUTHIER-SUR-BOËME

Tél. : 45 67 82 85
Fax : 45 67 80 62

La Tour Fleurie

Fleurs coupées
Plantes diverses

M. Stadler La tour - 16250 Chadurie

PARFUMERIE ESTHETIQUE
AQUARELLE

Soins du visage, épilation,
maquillage, bronzage UVA

19, Rue Victor Hugo - 16400 LA COURONNE - Tél. 45 67 25 66

PLATRIERIE - CLOISON SÈCHE
ISOLATION - PLAFONDS SUSPENDUS

GENDRON Dominique

Les Agriers
16440 MOUTHIER

Tél. 45 67 88 03

Vous trouverez les mots croisés de J.P.B. (solutions du problème n° 35 et nouveau mots croisés) dans le prochain bulletin de novembre.

*Le prochain
bulletin*

Il paraîtra début décembre. Les articles et annonces des associations et particuliers devront être déposés à la mairie avant le 20 novembre.

Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dus à d'éventuels retards de parution.